

**MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE**  
**ADMINISTRATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT**  
**ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE**

**DOSSIER PEDAGOGIQUE**

**UNITE D'ENSEIGNEMENT**

**RELATIONS INTERNATIONALES :  
QUESTIONS GEOPOLITIQUES ET ECONOMIQUES  
CONTEMPORAINES**

**ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE TYPE COURT**

**DOMAINE : SCIENCES ECONOMIQUES ET DE GESTION**

<p><b>CODE : 715102U32D3</b> <b>CODE DU DOMAINE DE FORMATION : 702</b> <b>DOCUMENT DE REFERENCE INTER-RESEAUX</b></p>
---

**Approbation du Gouvernement de la Communauté française du 1<sup>er</sup> septembre 2021,  
sur avis conforme Conseil général**

# RELATIONS INTERNATIONALES : QUESTIONS GEOPOLITQUES ET ECONOMIQUES CONTEMPORAINES

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE TYPE COURT

## 1. FINALITES DE L'UNITE D'ENSEIGNEMENT

### 1.1. Finalités générales

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité d'enseignement doit :

- ◆ concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire ;
- ◆ répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

### 1.2. Finalités particulières

L'unité d'enseignement vise à permettre à l'étudiant :

- ◆ d'appréhender l'évolution de l'environnement économique international ;
- ◆ d'identifier et de caractériser les impacts de cette évolution sur la vie des affaires ;
- ◆ d'acquérir les bases de l'analyse géopolitique ;
- ◆ d'analyser les enjeux politico-économique dans le contexte de la mondialisation ;
- ◆ de développer une réflexion critique à cet égard.

## 2. CAPACITES PREALABLES REQUISES

### 2.1. Capacités

*Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant devra prouver qu'il est capable de mettre en œuvre au moins deux des capacités suivantes, au choix du chargé de cours,*

- ◆ présenter et analyser de manière critique les principaux mécanismes économiques permettant d'expliquer, au choix :
  - la détermination des équilibres de marché (micro et macro-économiques),
  - les agrégats macro-économiques,
  - l'interaction entre les variables monétaires et réelles ;
- ◆ analyser les phénomènes liés à la croissance économique : revenus, emploi, cycles, inflation, chômage ... ;
- ◆ établir, à la lumière de faits contemporains, les relations entre les fondements théoriques développés par différents courants de la pensée économique et les principales politiques économiques mises en œuvre par les pouvoirs publics ;

- ◆ appliquer les concepts théoriques de la macro-économie pour :
  - cerner l'évolution récente des relations économiques internationales ;
  - apprécier les conséquences de la mondialisation de l'économie, de la libéralisation des échanges, du développement d'unions économiques ou monétaires.

## 2.2. Titres pouvant en tenir lieu

Attestation de réussite de l'unité d'enseignement « Faits et institutions économiques », code 715101U32D2, classée au niveau de l'enseignement supérieur de type court.

## 3. ACQUIS D'APPRENTISSAGE

**Pour atteindre le seuil de réussite**, l'étudiant sera capable,

*sur un thème avalisé par le chargé de cours, mettant en jeu une problématique politico-économique internationale simple,*

- ◆ d'élaborer un dossier d'étude comprenant :
  - l'identification et l'évolution récente du phénomène,
  - l'exposé succinct des référents théoriques nécessaires à l'analyse,
  - l'analyse objective du phénomène,
  - l'appréciation des conséquences, notamment en termes de déséquilibres économiques et d'insécurité politique,
  - une description commentée des risques en matière de commerce international et des mesures préventives à prendre par les opérateurs ;
- ◆ de présenter oralement ce rapport.

**Pour la détermination du degré de maîtrise**, il sera tenu compte des critères suivants :

- ◆ niveau de précision : la clarté, la concision, la rigueur au niveau de la terminologie, des concepts et des techniques/principes/modèles,
- ◆ niveau de cohérence : la capacité à établir avec pertinence une majorité de liens logiques pour former un ensemble organisé,
- ◆ niveau d'intégration : la capacité à s'approprier des notions, concepts, techniques et démarches en les intégrant dans son analyse, son argumentation, sa pratique ou la recherche de solutions,
- ◆ niveau d'autonomie : la capacité de faire preuve d'initiatives démontrant une réflexion personnelle basée sur une exploitation des ressources et des idées en interdépendance avec son environnement.

#### 4. PROGRAMME

L'étudiant sera capable :

*à partir d'études de cas relatifs à des problématique politico-économiques internationales,*

- ◆ de mettre en évidence le phénomène de mondialisation de l'économie (y compris la globalisation financière) et ses principales conséquences ;
- ◆ d'analyser les problèmes induits par ce phénomène, et d'y porter un regard critique ;
- ◆ d'acquérir les techniques de base de l'analyse géopolitique ;
- ◆ d'analyser des phénomènes tels que :
  - l'opposition des idéologies (blocs politiques, religions, guérillas...),
  - les conflits territoriaux et ethniques,
  - la résurgence des nationalismes,
  - la politique extérieure des grands pays,
  - le contrôle des ressources naturelles (eau, hydrocarbures, ...),
  - la pauvreté,
  - ... ,

*en établissant les liens entre les dimensions politiques et économiques,*

- ◆ d'en tirer des conséquences en matière de commerce international ;
- ◆ d'envisager, s'il échet, les mesures à prendre par les opérateurs confrontés à ces problèmes.

#### 5. CHARGE(S) DE COURS

Un enseignant ou un expert.

L'expert devra justifier de compétences issues d'une expérience professionnelle actualisée dans le domaine en relation avec le programme du présent dossier pédagogique.

#### 6. CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT

Aucune recommandation particulière.

#### 7. HORAIRE MINIMUM DE L'UNITE D'ENSEIGNEMENT

<b>7.1. Dénomination du cours</b>	<b><u>Classement</u></b>	<b><u>Code U</u></b>	<b><u>Nombre de périodes</u></b>
Questions géopolitiques et économiques contemporaines	CT	B	32
<b>7.2. Part d'autonomie</b>		P	8
Total des périodes			40